

Une approche des organisations non-lucratives en termes de structure de gouvernance

Approche théorique des organisations non-lucratives en termes de structure : celle-ci présente des traits spécifiques relatifs aux finalités formelles de l'organisation, à sa forme de propriété, à ses procédures de prise de décision, à sa division des pouvoirs, à ses procédures de contrôle, traits qui facilitent l'action collective orientée vers l'intérêt général, l'intérêt mutuel ou l'action tribunitienne.